

TRADITION UND INNOVATION

PRÄHISTORISCHE ARCHÄOLOGIE ALS HISTORISCHE WISSENSCHAFT

FESTSCHRIFT FÜR CHRISTIAN STRAHM

herausgegeben von
Barbara Fritsch, Margot Maute, Irenäus Matuschik,
Johannes Müller und Claus Wolf



Verlag Marie Leidorf GmbH · Rahden/Westf.

1998

Les jarres de mariage décorées du Delta intérieur du Niger (Mali)

Approche ethnoarchéologique d'un "bien de prestige"

Alain Gallay, Grégoire de Ceuninck
Genève

Pour l'archéologue avide d'interprétations sociales, la notion de "bien de prestige" reste un cocept incontournable. Nous la rencontrons notamment à maintes reprises chez les auteurs qui se sont consacrés à la difficile tâche de proposer une explication à la très large répartition de la céramique dite campaniforme, dont on sait qu'elle se rencontre dans pratiquement toute l'Europe à la fin de la période néolithique.

Les auteurs anglophones tels que David L. Clarke (1976), Stephen Shennan (1977) ou Richard J. Harrison (1980) ne se sont pas privés d'avoir recours à cette notion dans leur approche "fonctionnelle" du phénomène. La présentation synthétique des conceptions de ces trois auteurs peut servir de point de départ à nos réflexions. Nous les résumerons sous forme d'un certain nombre de propositions.

1. Les difficultés d'interprétation du phénomène campaniforme ne sont pas dues à des données insuffisantes, mais à une mauvaise compréhension préliminaire des questions fonctionnelles posées par la céramique décorée, si caractéristique de cette culture.

2. Il faut abandonner l'idée que les gobelets campaniformes représentent une céramique domestique produite et utilisée localement dans un cadre strictement domestique et qu'elle peut, de ce fait, être utilisée comme un marqueur ethnique. Cette interprétation univoque ne permet pas en effet d'expliquer la diversité des contextes d'apparition de cette céramique, et notamment son association avec des poteries non décorées, ou de facture grossière, appartenant à des traditions très différentes les unes des autres.

3. La fin du Néolithique marque l'apogée des styles des céramiques très richement décorées. Il y a lieu de distinguer très clairement ces céramiques des poteries utilitaires d'une part, des poteries de facture grossière destinées au stockage d'autre part. Cette tripartition est courante dans les sociétés agricoles.

4. Les poteries fines richement décorées sont des "biens de prestige" dont la fabrication a nécessité un temps considérable. Cet investissement, difficile à concevoir dans une société fortement engagée dans la production agricole, n'est possible que sous la pression d'une situation de compétition sociale et économique.

5. Cette situation, et le prestige attribué à la céramique décorée, implique une production semi-spécialisée.

6. Les conditions nécessaires à la réalisation de ce type de produit: argile de haute qualité, combustible, eau (sic), terres de bons rendements permettant de dégager des surplus, densité du peuplement, ne sont réalisées que dans des régions limitées. La production de poteries décorées devait donc être restreinte à certaines régions.

7. Les gobelets décorés sont donc échangés à longue distance et leur distribution spatiale ne peut pas coïncider avec celles des autres types qualifiés de domestiques.

8. Cette circulation à longue distance se retrouve pour d'autres "biens de prestiges": silex de qualité, haches polies, obsidienne, ambre, callaïs, cuivre, or, ivoire, etc.

9. La céramique décorée devient donc, comme les autres biens ci-dessus, un symbole de statut marquant certaines prérogatives politiques, religieuses ou sociales.

10. Ces "valeurs primitives" se retrouveront fréquemment dans les sépultures, notamment dans les tombes de personnages masculins de haut rang et sur les sites cérémoniels comme les cercles de pierres dressées.

11. L'expansion des gobelets campaniformes est donc le produit des compétitions engagées par les élites locales pour le contrôle des insignes du pouvoir et des ressources, comme on peut l'observer dans les sociétés de chefferies mélanésiennes. Le contrôle et l'échange des biens de luxe entre les strates les plus puissantes des diverses sociétés représentent une nécessité pour maintenir des positions sociales élevées.

L'idée d'une circulation à longue distance des gobelets campaniformes ne s'est malheureusement pas vérifiée dans les faits. Plusieurs analyses des argiles constituant les pâtes de ces objets témoignent en effet de sources d'approvisionnements locales. Le cas du site du Noir Bois à Alle, dans le Jura suisse, est, à ce titre, exemplaire.

L'approvisionnement en matière première, silex, roches diverses, argile, de cet établissement est essentiellement local. Les gobelets décorés, comme le reste de la céramique, sont faits d'une argile collectée dans les environs immédiats du village et ont probablement été produits dans un cadre domestique. Certains rares gobelets, en majorité décorés, proviennent néanmoins de régions voisines, notamment des terroirs volcaniques d'Alsace et du Brisgau et dessinent un axe privilégié en direction du Nord, vers des sources d'argiles situées entre 50 et 60 km du village. De l'avis des auteurs, ces récipients ont été échangés ou acquis auprès d'autres groupes campaniformes établis dans ce secteur ou ont été façonnés dans ces régions par les Campaniformes de Noir Bois à l'occasion de migrations saisonnières ou alors sur un habitat occupé antérieurement (Othenin-Girard 1997).

Cette approche empirique du problème, fondée sur des analyses minéralogiques et chimiques des argiles, constitue certainement une réponse adéquate aux difficultés soulevées par les modèles des auteurs anglophones et permet de réfuter immédiatement une partie des propositions présentées en introduction. Il n'en reste pas moins qu'il nous faut approfondir parallèlement les données fournies par l'ethnographie. Le cas des jarres décorées de mariage du Delta intérieur du Niger, au Mali, présenté dans ces lignes, se veut un exemple d'une telle démarche témoignant de la complexité du problème et de la multiplicité des interprétations potentiellement recevables pour un même fait archéologique. Il ne constitue néanmoins en aucun cas une réponse directe aux questions soulevées par l'interprétation des données de sites comme Noir Bois. L'étude de la céramique décorée du Delta intérieur du Niger ne résoudra pas directement les problèmes d'interprétation du Campaniforme. Le contexte économique et social est très différent de la situation qui devait prévaloir en Europe à la fin du Néolithique (il s'agit plutôt d'une situation de civilisation proto-urbaine) et d'autres exemples ethnographiques déboucheraient certainement vers d'autres solutions. Ce n'est pourtant qu'en multipliant les références extérieures que l'on pourra espérer progresser un jour vers des interprétations socio-économiques des faits archéologiques, plus sérieusement étayées que celles qui nous ont été proposées jusqu'à ce jour dans le cas de la céramique campaniforme, notamment par la recherche anglophone.

De 1988 à 1995, le Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève a mené, au Mali, une série d'enquêtes ethnoarchéologiques sur la céramique traditionnelle parmi les diverses populations occupant le Delta intérieur du Niger.

L'enquête a porté sur une centaine de villages, plus de 300 potières et quelque 150 complexes d'habitation, totalisant près de 6500 poteries documentées et, pour la plupart, dessinées (Gallay 1993; Huysecom, Mayor 1993; de Ceuninck 1993; Gallay et alii 1996 et à paraître).

La documentation à disposition permet d'identifier 38 récipients explicitement qualifiés de "biens de mariage". Il peut s'agir de récipients appartenant à l'une des femmes habitant dans les concessions étudiées, ou être le produit de potières chez qui nous avons effectué des observations de montage (tableau 1). Dans cet ensemble, 26 poteries sont des jarres à conserver l'eau. 27 poteries sont des pièces somono, une situation montrant que la coutume d'offrir une céramique à l'occasion du mariage est courante dans cette population.

Notre propos s'articulera en trois volets. Le premier présentera le contexte techno-économique et social caractéristique du Delta intérieur du Niger. Le deuxième et le troisième, qui concernent successivement l'origine des céramiques présentes dans une habitation occupée par une famille étendue (concession dans la terminologie consacrée), puis le comportement spatial des poteries à l'échelle régionale, serviront à notre démonstration proprement dite.

Tableau 1 (à droite) Compilation des récipients explicitement qualifiés de jarres de mariage par les informateurs. Les distances kilométriques séparant les différents villages (du mari, des parents, du récipient) sont intercalées entre chaque colonne.

Jarres de mariage

No	fonction	parenté	ETHNIE		VILLAGE				
			de la famille	du récipient	du mari	distance	des parents	distance	du récipient
12	conserver l'eau	mère	somono	somono	Kobassa	0	Kobassa	0	Kobassa
19	grenier	mère	somono	somono	Kobassa	0	Kobassa	0	Kobassa
66	conserver l'eau	mère	marka	somono	Kobassa	0	Kobassa	0	Kobassa
473	transporter l'eau	mère	peul	peul	?	?	Sindégué	0	Sindégué
603	conserver l'eau	mère	somono	somono	Bango	0	Bango	43.29	Kakagnan
621	conserver l'eau	grand-mère	somono	somono	Bango	?	?	?	Bango
637	conserver l'eau	grand-mère	somono	somono	Bango	?	?	?	Bango
638	conserver l'eau	grand-mère	somono	somono	Bango	?	?	?	Bango
669	conserver l'eau	mère	bozo	somono	Taldogola	36.50	Kona	13.12	Kotaka
863	piéd de lit	mère	bambara	bambara	Korientzé	0	Korientzé	0	Korientzé
1068	conserver l'eau	mère	bambara	somono	Siratinti	?	?	?	Soa
1073	conserver l'eau	mère	bambara	somono	Siratinti	?	?	?	Sirimou
1077	conserver l'eau	mère	bambara	somono	Siratinti	?	?	?	Siratinti
1190	conserver l'eau	mère	bobo	bobo	Fio	?	?	?	Fio
1323	conserver l'eau	mère	?	bambara	?	?	?	?	Koniégué
1325	conserver l'eau	mère	?	bambara	?	?	?	?	Koniégué
1342	conserver l'eau	mère	bambara	bambara	Koniégué	?	?	?	Koniégué
1664	conserver l'eau	mère	sonrai	sonrai	Aloum	0	Aloum	?	?
3002	conserver l'eau	mère	somono	somono	Sahona	04.27	Lardé Balé	0	Lardé Balé
3003	conserver l'eau	mère	somono	somono	Sahona	04.27	Lardé Balé	0	Lardé Balé
3004	conserver l'eau	mère	somono	somono	Sahona	0	Sahona	0	Sahona
3019	piéd de lit	mère	somono	somono	Sahona	04.27	Lardé Balé	0	Lardé Balé
3040	tournette	mère	somono	somono	Sahona	04.27	Lardé Balé	0	Lardé Balé
3042	tournette	mère	somono	somono	Sahona	04.27	Lardé Balé	0	Lardé Balé
3069	tabouret	belle-mère	somono	somono	Sahona	49.60	Wandlaka	0	Wandlaka
3071	tabouret	mère	somono	somono	Sahona	0	Sahona	0	Sahona
3075	tabouret	mère	somono	somono	Sahona	0	Sahona	0	Sahona
3113	bol à ablutions	belle-mère	somono	somono	Sahona	0	Sahona	0	Sahona
V4512	conserver l'eau	belle-mère	somono	somono	Sahona	0	Sahona	0	Sahona
V4527	brûle-parfum	belle-mère	somono	somono	Sahona	0	Sahona	0	Sahona
V4529	poids	belle-mère	somono	somono	Sahona	0	Sahona	0	Sahona
V4531	conserver l'eau	belle-mère	somono	somono	Sahona	0	Sahona	0	Sahona
4392	bol	mère	peul	somono	Djenné	0	Djenné	76.69	San
4700	conserver l'eau	mère	somono	somono	?	?	Sirimou	0	Sirimou
V6609	conserver l'eau	belle-mère	dogon	dogon	Modjodjé	35.46	Gani Lé	35.46	Modjodjé
V7304	conserver l'eau	mère	peul	peul	?	?	Saré Mala	0	Saré Mala
V7305	conserver l'eau	mère	peul	peul	?	?	Saré Mala	0	Saré Mala
V7306	conserver l'eau	mère	peul	peul	?	?	Saré Mala	0	Saré Mala

1. Contexte techno-économique et social

Contexte social

1. On peut retenir en première approximation la présence de plusieurs "ethnies" occupant la région étudiée. Le terme "ethnie" correspond ici à une réalité idéologique indigène qui obture très largement la complexité réelle des mécanismes de l'ethnogenèse, mais qui reste suffisante pour notre propos (pour une approche plus nuancée de cette question se référer à Gallay 1992). Les groupements concernés sont les Somono et les Peul, et, dans une moindre mesure, les Bozo, les Sonraï, les Bobo, les Dogon et les "Marka". Ces diverses ethnies coexistent largement dans un même espace, à l'intérieur duquel elles sont liées à des niches écologiques propres. Plus les milieux naturels d'une région sont diversifiés, plus la mosaïque ethnique est fine, et plus dense est le peuplement.

2. Les groupes possèdent pour la plupart des castes d'artisans présentant une grande autonomie et perçues localement comme totalement indépendantes des autres groupements ethniques. Des liaisons privilégiées, sinon exclusives, existent néanmoins entre certaines castes et certains groupements ethniques, ce qui permet l'approximation: les forgerons des Somono sont Somono, les tisserands des Peul sont Peul.

3. Les groupements ethniques sont majoritairement endogames alors que les castes le sont quasi exclusivement.

Contexte économique

4. Nous sommes en présence d'une économie à marchés périphériques. A l'économie d'autosubsistance fonctionnant sur le mode de l'échange et de la redistribution se superposent des échanges marchands qui pouvaient utiliser traditionnellement plusieurs types de monnaies de commodité, cauris, lingots de fer, pagnes, etc., mais qui fonctionnent actuellement avec une monnaie d'Etat (les CFA). Ces échanges marchands prennent deux formes institutionnellement séparées:

- le marché où l'on vend une partie de sa propre production et qui fait partie intégrante de l'économie de subsistance;
- le commerce où des négociants achètent pour revendre.

Dans une économie à marchés périphériques, les marchés locaux et régionaux ne constituent pas la source d'approvisionnement principale, notamment au niveau de biens vivriers (mills, riz, poisson, etc.) et les participants peuvent échanger ou vendre dans d'autres conditions.

5. La diffusion de la poterie s'intègre dans la première des formes marchandes, dans la mesure où les potières vendent directement leur production au consommateur (ou l'échangent avec lui) sur les marchés, ou dans les villages, sans passer par des négociants intermédiaires (la situation des gros ateliers du Delta comme Mopti n'est pas prise en compte ici).

Classes céramiques

6. La définition d'un "bien de prestige" au niveau archéologique pose de nombreux problèmes. Ce type d'objet peut en effet présenter les caractéristiques suivantes:

1. la(les) matière(s) première(s) utilisée(s) est(sont) d'origine(s) lointaine(s),
2. la(les) matière(s) première(s) utilisée(s) est(sont) rare(s),
3. l'ornementation est riche et soignée,
4. plusieurs matières premières sont utilisées conjointement,
5. la chaîne opératoire de fabrication est particulièrement complexe,
6. le temps et/ou l'énergie investie dans la fabrication est important,
7. l'objet n'a pas une utilité pratique dans la vie quotidienne,
8. l'objet peut être intégré dans l'univers symbolique et être de ce fait incorporé dans l'iconographie.

Il va néanmoins de soit qu'un bien de prestige peut n'incorporer qu'une partie de ces caractéristiques et que, par opposition, un bien commun peut présenter de son côté certaines de ces mêmes composantes, une situation qui rend particulièrement délicate l'identification archéologique d'un bien de prestige.

Les biens de prestige incorporés dans les transactions matrimoniales (ici le prix de la fiancée) des Gouro de Côte d'Ivoire (Meillassoux 1964) témoignent bien des difficultés du problème (tableau 2).

Critères :	1	2	3	4	5	6	7	8
Ivoire	-	+	-	-	-	-	+	?
Pagnes de prestige	-	-	+	-	+	+	+	?
Fusils de traite	+	-	+	+	+	+	-	?
Lingots de fer	-	-	-	-	+	+	-	?

Tableau 2 Caractérisation des biens de prestige entrant dans la composition du prix de la fiancée chez les Gouro de Côte d'Ivoire (d'après données de Meillassoux 1964).

Pour notre propos particulier, nous distinguerons ici quatre classes de céramiques.

Classe 1: Céramiques culinaires. Sont considérées comme des céramiques culinaires toutes les poteries en relation avec la préparation, la cuisson et la consommation de la nourriture, ainsi que les poteries en relation avec le transport et la conservation de l'eau.

Classe 2: Céramiques non culinaires. Sont considérées ici de nombreux types de récipients et d'objets en céramique n'entrant pas dans la préparation et la consommation de la nourriture: tabourets, pieds de lits, brûle-parfum, poids de moustiquaires, etc.

Classe 3: Céramiques richement décorées nécessitant un investissement particulier au niveau de la fabrication (par opposition à une céramique peu ou pas décorée). Nous considérons qu'une céramique est richement décorée lorsqu'elle présente une juxtaposition de plusieurs types de décors obtenus selon des techniques distinctes. Ces décors peuvent couvrir l'ensemble de la surface du récipient ou être limités à une bande unique située dans la partie supérieure de la panse. Ne sont pas pris en considération ici les décors associés au fond ou à la partie inférieure du récipient qui font partie intégrante de la première phase de montage de la céramique (Huysecom 1994; Huysecom, in Gallay/Huysecom/Mayor/Ceunink 1996, 47-59), traces de filets ou de nattes par exemple.

L'idée de complexité et de richesse du décor n'est pas fondée sur des motifs élémentaires spécifiques ou sur une technique d'obtention particulière, mais sur la richesse des juxtapositions et des surimpressions et sur le soin apporté à son exécution (fig. 11).

Classe 4: Céramiques de prestige (par opposition à céramiques communes). Sont considérées ici comme céramiques de prestige (un terme qui n'existe pas dans le vocabulaire de nos interlocuteurs) les céramiques fabriquées et offertes à l'occasion des mariages et faisant partie plus ou moins intégrante de la dot. Nous parlerons donc de poteries de mariage. Ces quatre classes permettent de construire une typologie dont l'organisation logique est résumée dans la fig. 1.

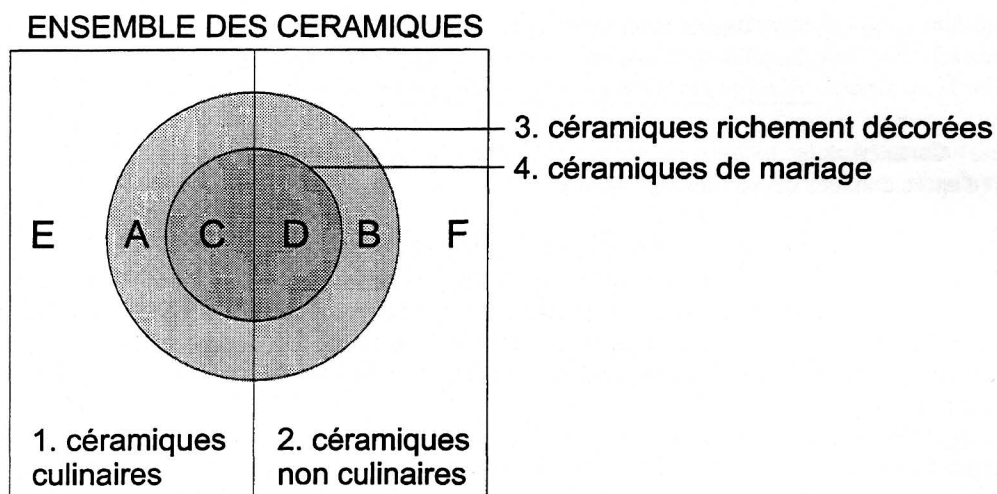
Production de la céramique

7. La production de la céramique est une activité spécialisée au sens de Roux et Corbetta (1990): la spécialisation technique est la production exclusive, par un sous-groupe d'individus, d'objets consommés par la communauté villageoise ou régionale. Au Mali, la poterie est produite par des femmes de caste dont les maris sont le plus souvent des forgerons ou, chez les Peul, des tisserands, des cordonniers ou des boisseliers.

8. Il existe des traditions céramiques distinctes. A quelques exceptions près, dont les Bozo, toutes les ethnies du Delta intérieur du Niger possèdent leurs propres traditions céramiques. Ces traditions se différencient au niveau des chaînes opératoires de fabrication, alors que les différences dans l'esthétique des produits apparaissent plus subtiles.

9. D'une manière générale la production de chaque caste couvre l'ensemble des fonctions domestiques remplies par la céramique dans les cultures de l'Afrique de l'Ouest. Seuls les éleveurs peul présentent un éventail fonctionnel légèrement plus restreint (voir par exemple Mayor, in: Gallay et al. 1996, 69-83).

10. La production de la céramique est une activité domestique. Une concession occupée par une potière peut être identifiée au niveau archéologique par la présence d'instruments de potières tels que les percuteurs d'argile ou de pierre (Huysecom 1991-92; Gallay 1992), ainsi que par la présence de chamotte.



- A. Céramiques richement décorées avec fonction culinaire (jarre à eau)
- B. Céramiques richement décorées sans fonction culinaire (tabourets, pieds de lit, brûle-parfum, poids de moustiquaire, etc.)
- C. Céramiques richement décorées avec fonction culinaire, offertes lors d'un mariage (jarre à eau)
- D. Céramiques richement décorées sans fonction culinaire, offertes lors d'un mariage (tabourets, pied de lit, brûle-parfum, poids de moustiquaire, etc.)
- E. Céramiques culinaires peu décorées
- F. Céramiques non culinaires peu décorées
- E+F. Céramiques communes

Fig. 1 Définition logique des classes céramiques retenues.

2. L'approvisionnement d'une concession en poteries

Cette première étape de la démonstration (fig. 10) concerne la mise en évidence des mécanismes assurant l'approvisionnement d'une concession en céramiques. Elle permet de répondre aux questions que pourrait se poser un archéologue sur l'origine géographique et la signification fonctionnelle (économique, sociale, idéologique, etc.) potentielle des poteries découvertes dans un corps d'habitation.

Propositions initiales

P1. La résidence matrimoniale est essentiellement patrilocale. La femme va habiter dans la concession (maison) de son mari, soit dans le même village, soit dans un autre village.

Parmi l'ensemble des potières enquêtées et de leur ascendance, lorsqu'elles ont été relevées, 426 femmes ont un parcours

matrimonial identifiable. 157 personnes se sont mariées dans leur village natal, alors que 269 autres ont intégré la concession de leur mari, située dans un autre village. Nous constatons donc, toutes castes confondues, une tendance à établir des alliances intervillageoises (63,1 % contre 36,9 %), une situation propre au Delta qui ne se retrouve pas obligatoirement dans les populations des marges comme les Dogon.

Toutes origines confondues, le lieu de naissance de l'épouse se trouve, dans 85 % des cas, à moins de 38, 67 km du village où se déroule sa vie de femme mariée, c'est-à-dire son lieu de résidence (courbe A, fig. 2).

P2. La courbe d'acquisition des récipients (courbe B, fig. 3), rend compte des distances séparant le village de résidence d'un acheteur de l'atelier ou du marché où ce dernier se procure la céramique. Dans 68,3 % des cas, la céramique provient du même village, dans 31,7 % des cas, d'un autre village. On peut admettre que, toutes origines confondues et dans 85 % de cas, l'origine de la céramique se situe dans une aire inférieure à 17,41 km de rayon.

P3. Les céramiques de mariage sont offertes à la future mariée le plus souvent par la mère, plus rarement par la grand-mère, plus exceptionnellement par la belle-mère. Nombre de femmes ne reçoivent pourtant pas, aujourd'hui, de poteries de mariage comme le montre le faible effectif de notre corpus, issu d'un réservoir de près de 6500 récipients (tableau 1). Cette situation s'explique en partie par l'abandon de la fabrication des récipients richement décorés, actuellement en voie de disparition dans le Delta.

P4. Le tableau 1 montre que les poteries de mariage (classes C et D) offertes appartiennent, majoritairement, à la tradition propre à l'ethnie de la mariée. Le choix du récipient à offrir semble se conformer à un déterminisme ethnique. En ce sens, la donatrice, lorsqu'elle ne fabrique pas elle-même de récipient, se procure une céramique dont l'attribution ethnique est celle de son groupe. 5 familles sur 38 ont toutefois offert un récipient d'origine ethnique différente. Ces familles peul, bambara ou marka ont choisi des récipients somono, ethnique dans laquelle l'attribution de fonctions symboliques paraît populaire.

P5. Les poteries sont propriété des épouses et se transmettent en ligne féminine. Elles se retrouveront donc abandonnées, en fin d'utilisation, dans la concession de la mariée (Mayor 1991-1992; 1994).

Propositions dérivées

P6. La proposition 6 définit une courbe A, représentant la distance séparant le village natal d'une potière de son village de résidence, courbe qui peut être étendue par construction à l'ensemble de la population, c'est-à-dire également aux déplacements des femmes d'agriculteurs et d'éleveurs (courbe A1 posée comme identique à la courbe A).

P7. La graphique de la figure 4 montre que l'aire géographique au sein de laquelle on peut acquérir une céramique richement décorée (classes A à D) ne diffère pas significativement de l'aire d'acquisition définie à partir de l'ensemble du corpus céramique (courbe B1 posée comme identique à la courbe B). Cette proposition est recevable dans la mesure où le mécanisme sous-jacent est toujours le même (contraintes physiques sur les déplacements limitant leur extension), bien que les points de départs et d'arrivées puissent être de natures différentes (ateliers de potière, marché, point de vente dans un village extérieur, etc. cf. proposition 11).

P8. L'ensemble des poteries richement décorées données dans le cadre des mariages peut être considéré comme un sous-ensemble des poteries décorées dont l'aire d'acquisition ne diffère pas de celle qui est définie sur la base de l'ensemble des récipients (courbe B2 posée comme identique aux courbes B et B1). Les restrictions apportées à cette proposition ne concernent que les poteries peu décorées des zones marginales (proposition 16-2).

P9. Il est possible de tester l'indépendance des courbes A et B avec un test de Student à 95 %, en prenant comme hypothèse initiale l'indépendance des deux courbes ($r=0$). Le test est rejeté ($T_{\text{calc}} > T_{0,05}$) et exprime donc une corrélation entre les deux séries s'élevant à 0,98. La courbe d'acquisition est statistiquement identique à la courbe des déplacements matrimoniaux. La courbe B permet de rendre compte de la courbe A.

Proposition finale

P10. La proposition 10 porte sur la signification à accorder aux céramiques richement décorées et notamment aux céramiques dont on peut penser qu'elles ont valeur de biens matrimoniaux. La distance séparant le lieu de découverte du lieu d'acquisition potentiel de la céramique peut être évaluée sur la base des propositions 1 (courbe A) et 2 (courbe B).

Deux cas peuvent se présenter (fig. 5). Dans le premier, des instruments de potière (Gallay 1991-92), une quantité inhabituelle de fragments de céramique destinés à la fabrication de la chamotte ou enfin des réserves d'argile nous indiquent que nous sommes dans une concession de potière(s). Dans le second cas, l'absence de ces indices parle en faveur d'une habitation occupée par des agriculteurs ou des éleveurs.

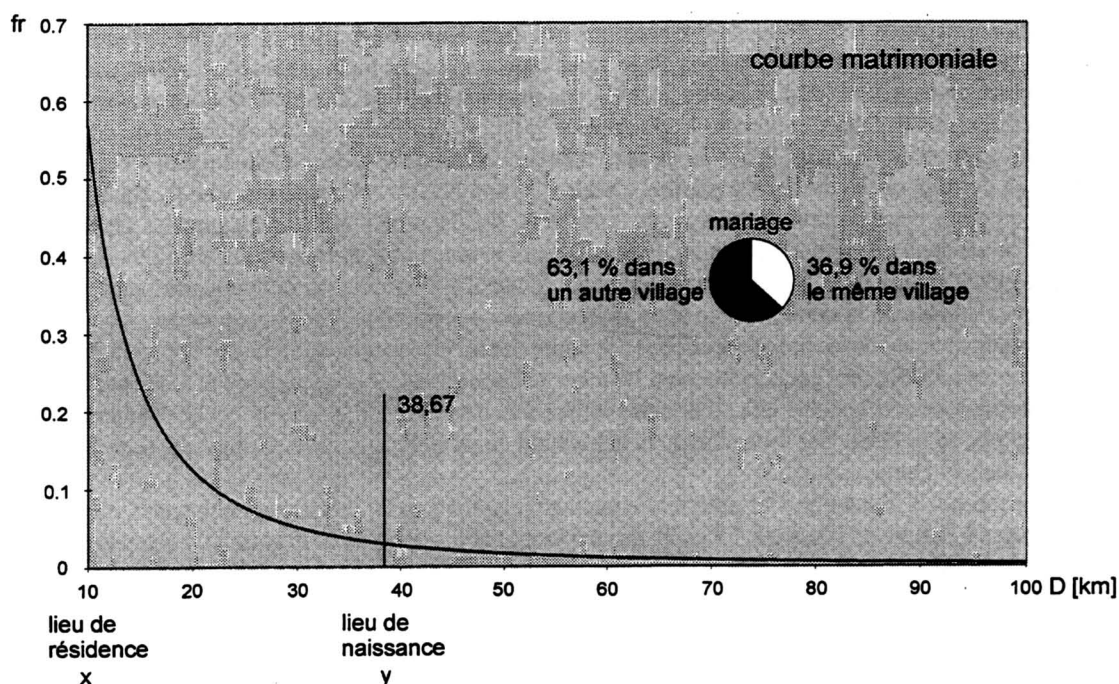


Fig. 2 Courbe A. Déplacement des potières entre le lieu de naissance et le lieu de résidence après mariage. Courbe selon de intervalles de 10 km tenant compte des cas de mariage à l'intérieur même du village (36,9 %). Fréquences des cas selon chaque classe. 85 % des villages de naissance se situent à moins de 38,67 km des villages de résidence après mariage.

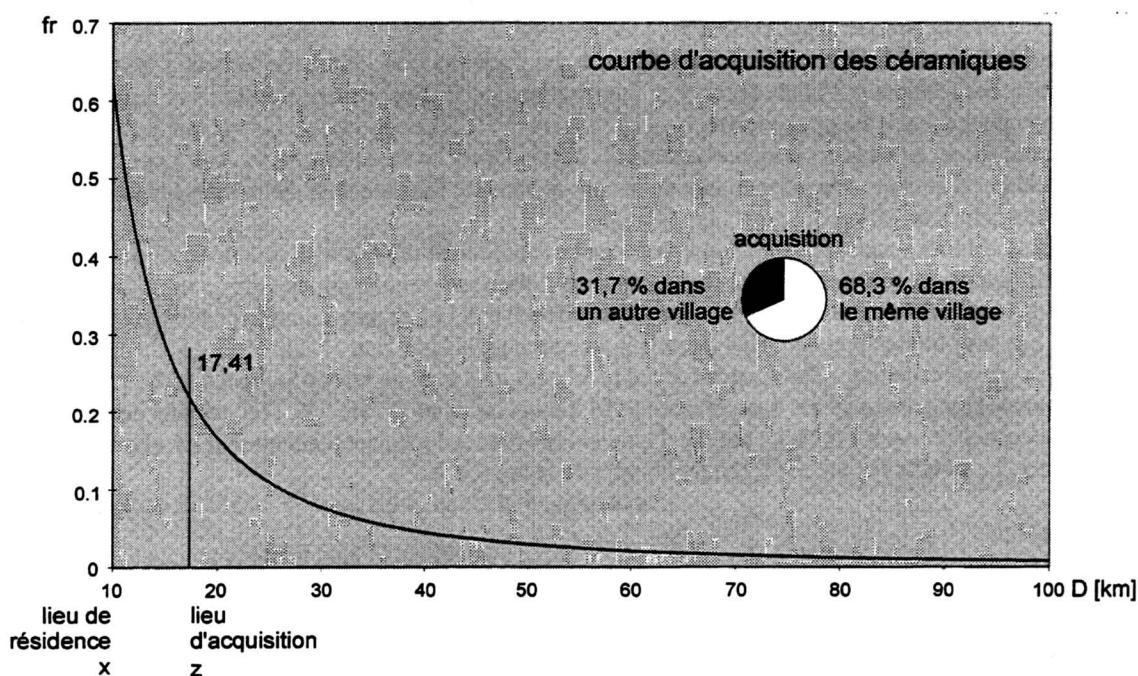


Fig. 3 Courbe B. Distances d'acquisition des céramiques. Courbe selon des intervalles de 10 km tenant compte des cas d'acquisition à l'intérieur même du village (68,3 %). Fréquences des cas selon chaque classe. 85% des acquisitions ont lieu dans un village situé à moins de 17,41 km du village de résidence.

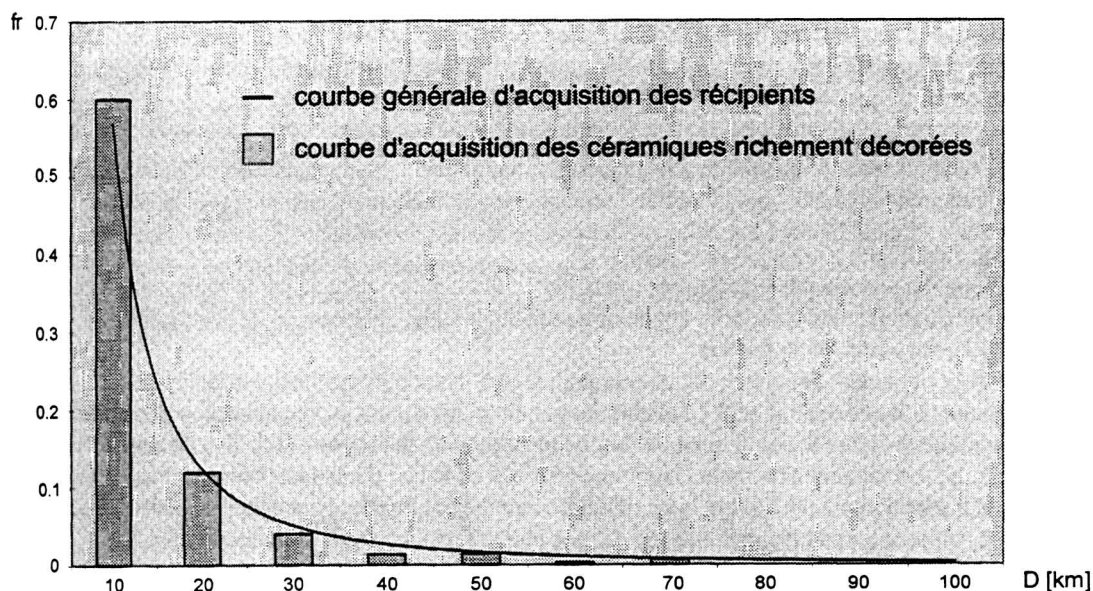


Fig. 4 Fréquences d'acquisition des céramiques richement décorées selon l'éloignement du lieu d'acquisition (histogramme) par rapport à la courbe B. Le comportement des céramiques richement décorées ne diffère pas de celui de l'ensemble de la céramique.

concession x - céramiques richement décorées

avec instruments de potière (concession d'une potière)		
• production propre de la fille		$d=0$
• production propre de la belle-mère		$d=0$
• production propre de la mère	<i>dot</i>	$d=A$
sans instruments de potière (concession d'un agriculteur ou d'un éleveur)		
• cadeau de la belle-mère	<i>acquisition</i>	$d=B$
• cadeau de la mère	<i>acquisition et dot</i>	$d=A+B$

Fig. 5 Approvisionnement d'une concession en poteries richement décorées données à la mariée au moment de son installation chez son mari. Choix des courbes d'approvisionnement en fonction du statut social de la donatrice.

1. Concessions de potières

La poterie richement décorée peut être une production propre de la potière ou une poterie donnée par sa belle-mère au moment du mariage. Dans ces deux cas, l'origine de la poterie est strictement locale (dans la concession ou dans le village). La potière a en effet intégré la maison de son mari (proposition 1) qui réside chez sa propre mère. Elle peut également lui avoir été donnée par sa propre mère, qui l'a elle-même fabriquée au moment du mariage (proposition 3). En prenant en compte les acquisitions effectuées sans déplacement, le lieu d'origine d'une céramique, c'est-à-dire le lieu d'acquisition, se situe à moins de 38,67 km dans 85 % des cas (proposition 1).

Comme l'origine sociale de la céramique reste impossible à préciser dans un contexte archéologique, nous admettrons que la courbe A permet de proposer une évaluation correcte du lieu d'origine de la céramique pour toutes les concessions de potières.

2. Concession d'un agriculteur ou d'un éleveur

Si la poterie est achetée par la belle-mère, la distance d'origine est donnée par la seule courbe d'acquisition, soit par la courbe B. En prenant en compte les acquisitions effectuées sans déplacement, le lieu d'achat d'un récipient se situe à moins de 17,41 km dans 85 % des cas.

Si la poterie richement décorée a été achetée par la mère avant d'être donnée à la future fiancée, le lieu d'origine s'obtient en cumulant les courbes A et B. La distance séparant le lieu d'achat du lieu de consommation est donnée par une relation triangulaire unissant le lieu d'achat, le lieu de naissance de la femme et son lieu de résidence après mariage (distance D, fig. 6). La distance maximale s'observe dans le cas où le lieu d'achat est diamétralement opposé au village du mari (fig. 7), la distance minimale lorsque le lieu d'achat se trouve être proche de ce même lieu de résidence. La céramique parcourt alors, théoriquement (mais certainement pas réellement), un quasi aller-retour (fig. 8).

Comme l'origine sociale de la céramique reste impossible à préciser dans un contexte archéologique, la deuxième alternative peut être appliquée dans tous les cas.

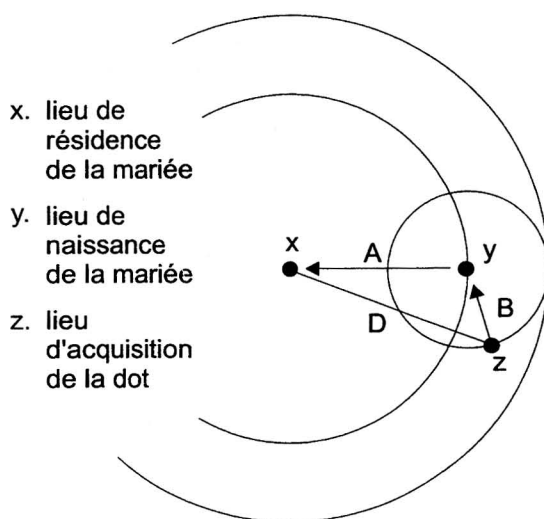


Fig. 6 Calcul de la distance d'approvisionnement D dans le cas d'une concession occupée par des agriculteurs ou des éleveurs.

3. Répartitions spatiales à l'échelle régionale

Les mécanismes de diffusion des céramiques présentés ci-dessus génèrent, à l'échelle régionale, des répartitions spatiales particulières des composantes culturelles. Cette structure (une régularité dans notre terminologie, Gallay 1986; 1990), qui constitue le deuxième niveau d'intervention de l'archéologue, permet d'approcher l'insertion géographique d'un peuplement ethnique.

Propositions initiales complémentaires

P11. L'acquisition des poteries richement décorées (classes A à D) ne s'effectue pratiquement pas sur les marchés et fait essentiellement l'objet de commandes, une situation qui exclut un transfert par la potière elle-même, au-delà de son atelier et limite de ce fait l'aire de diffusion potentielle de la céramique.

P12. La potière vend au contraire sa production commune (classes E et F) à domicile, sur les marchés ou dans les villages de la région. Elle peut donc aller à la rencontre de ses clients. Ces déplacements se font à pied, en charette ou en pirogue.

P13. On observe une tendance générale à l'autoconsommation ethnique de la céramique, essentiellement chez les Somono, les Dogon, les Bobo, les Bambara et, dans une moindre mesure, chez les Sonraï et les Peul. Ce phénomène est pourtant nettement plus marqué pour les récipients richement décorés, avec des pourcentages se situant entre 86 et 96 %. Cette distinction reste néanmoins inapplicable pour les Bobo chez qui nous n'avons plus (tableau 3), actuellement, de récipients présentant une décoration particulièrement riche (une approche comparable pourrait être entreprise à partir des jarres liées à la production et à la consommation de la bière de mil).

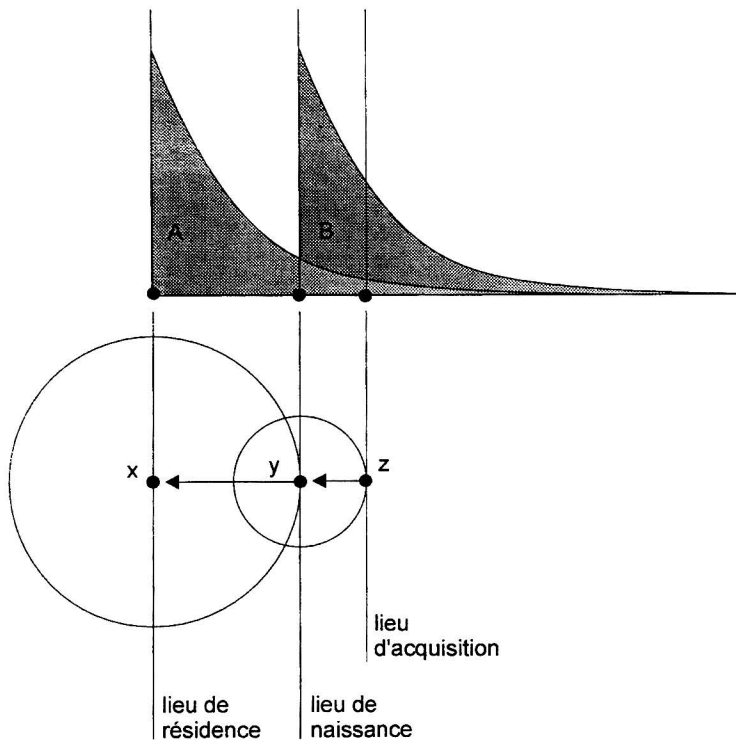


Fig. 7 Calcul de la distance d'approvisionnement D dans le cas d'une concession occupée par des agriculteurs ou des éleveurs, lieu de naissance de la mariée (y) et lieu d'acquisition de la poterie richement décorée (z) situés sur le même axe dans le prolongement l'un de l'autre. La distance x-y varie selon la probabilité de la courbe A. La distance y-z varie selon la probabilité de la courbe B.

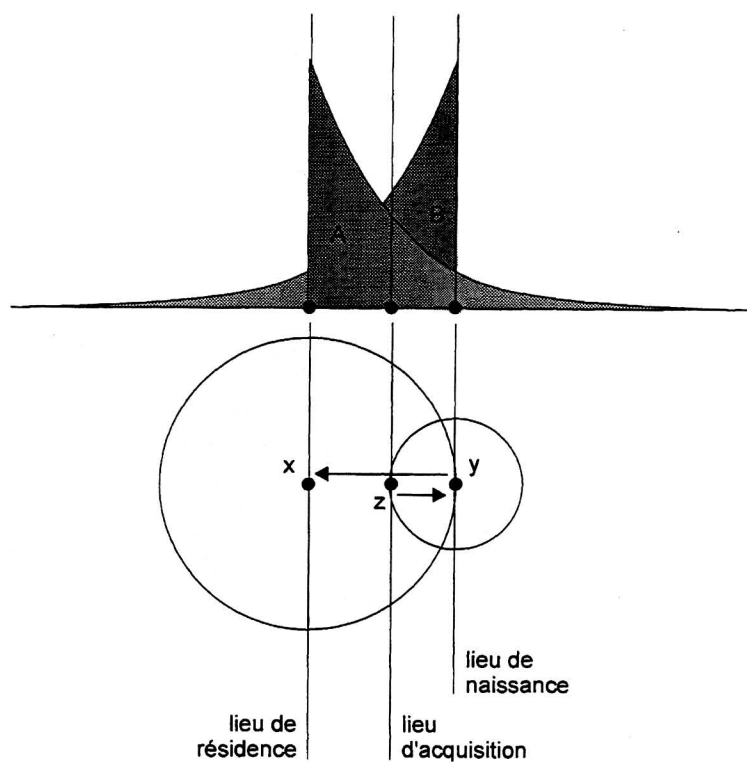


Fig. 8 Calcul de la distance d'approvisionnement D dans le cas d'une concession occupée par des agriculteurs ou des éleveurs, lieu de naissance de la mariée (y) et lieu d'acquisition de la poterie richement décorée (z) situés sur le même axe en orientations inverses. La distance x-y varie selon la probabilité de la courbe A. La distance y-z varie en sens inverse selon la probabilité de la courbe B.

Ethnie	Ensemble de la céramique (classe A à F)	Céramiques richement décorées (classes A à D)
somono	88,8	95,6
dogon	80,6	93,7
bobo	76,5	-
bambara	75,7	88,5
sonraï	57,1	88,1
peul	52,5	85,6

Tableau 3 Importance de l'autoconsommation des poteries produites dans le cadre de sa propre ethnie.

Propositions intermédiaires

P14. Les mécanismes décrits précédemment à propos des céramiques richement décorées et des céramiques de mariages aboutissent à la formation d'une aire de dispersion régionale homogène dont la signification ethnique apparaît très clairement.

P15. Les modalités d'acquisition des céramiques communes (classes E et F) peu décorées induisent par contre des mélanges de traditions au niveau de la consommation domestique. Sur les marchés où l'on rencontre souvent des potières de castes distinctes, le choix de l'acheteur ne répond que rarement à des critères ethniques. Les achats sont déterminés par l'offre locale, qui varie de région à région selon la présence de telle ou telle caste de potières, par la qualité du produit et par l'éventail fonctionnel proposé. L'économie à marchés périphériques provoque ici un véritable brassage des traditions. Dans une concession, le mélange de traditions sera relativement plus important lorsque:

- le village est situé dans une région où plusieurs ethnies distinctes se superposent, comme c'est le cas dans la zone d'inondation;
- il s'agit d'une céramique commune peu marquée sur le plan esthétique (classes E et F);
- la concession est habitée par une famille d'agriculteurs ou d'éleveurs n'appartenant pas à une caste de potière;
- la concession est occupée par des Peul.

Il sera au contraire très peu important lorsque:

- le village est situé dans une région homogène sur le plan ethnique, comme c'est le cas sur les marges deltaïques;
- il s'agit de céramiques richement décorées (classes A à D);
- la concession est habitée par une famille d'une potière qui consomme essentiellement sa propre production (Gallay 1992).

Proposition finale

P16. Cette structure se constitue sous l'effet cumulé des mécanismes de diffusion, d'acquisition et de transmission des céramiques, synthétisés notamment au niveau des courbes A et B. Elle résulte de la superposition de nombreuses relations ponctuelles répondant aux courbes A, B ou A+B. Ces mécanismes ont deux conséquences:

1. Ils contribuent à la formation d'une zone centrale où la céramique est stylistiquement homogène. Cette zone est délimitée par les relations matrimoniales (choix du conjoint et règles de résidence) des potières ainsi que des femmes de l'ethnie avec laquelle la caste entretient des relations privilégiées. Cette région peut être considérée comme significativement occupée par l'ethnie considérée. Elle peut être également délimitée au niveau archéologique par l'étude de la répartition spatiale des instruments propres aux potières tels que percuteurs, tournettes, coupelles utilisées lors du montage, etc. (Gallay 1991-92).

2. Ils génèrent à la périphérie une zone frontière pouvant dépasser les limites de l'ethnie. Cette zone n'excède pas la distance maximale atteinte par les potières lors de leurs déplacements sur les marchés et dans les villages extérieurs augmentée des distances parcourues par les acheteurs fréquentant les marchés (courbe B).

Une situation de ce type est illustrée par les potières somono de l'atelier de Kakagnan qui atteignent en pirogue les villages situés au nord du lac Débo, alors que le territoire de cette ethnie ne dépasse pas en principe la rive sud du lac. Nous avons observé également des potières de cette ethnie fréquentant épisodiquement certains marchés de cette même région (marché de Sah, notamment).

En résumé, la structure spatiale d'une tradition donnée présente trois cercles concentriques présentant, du centre vers la périphérie, une décroissance significative du nombre de récipients (fig. 9):

- une zone centrale, correspondant au cœur de l'ethnie (totalité du corpus céramique y compris la poterie richement décorée), dont l'extension peut varier en fonction de l'ethnie,
- une zone périphérique parcourue par les potières au-delà des limites de l'ethnie (poterie commune, classes E et F), dont l'extension peut être appréciée sur la base des distances parcourues par les potières pour se rendre sur les marchés, situés à moins de 42,35 km dans 85 % des cas, ou dans d'autres villages situés à moins de 50,37 km dans 85 % des cas,
- une zone de découvertes sporadiques résultant uniquement des mécanismes d'acquisition par des individus étrangers à l'ethnie (poterie commune, classes E et F), dont l'extension peut être appréciée à travers les trajets des acheteurs fréquentant les marchés. Les enquêtes montrent en effet que les lieux de résidence de ces derniers se trouvent, dans 85 % des cas, à moins de 28,55 km du lieu d'acquisition.

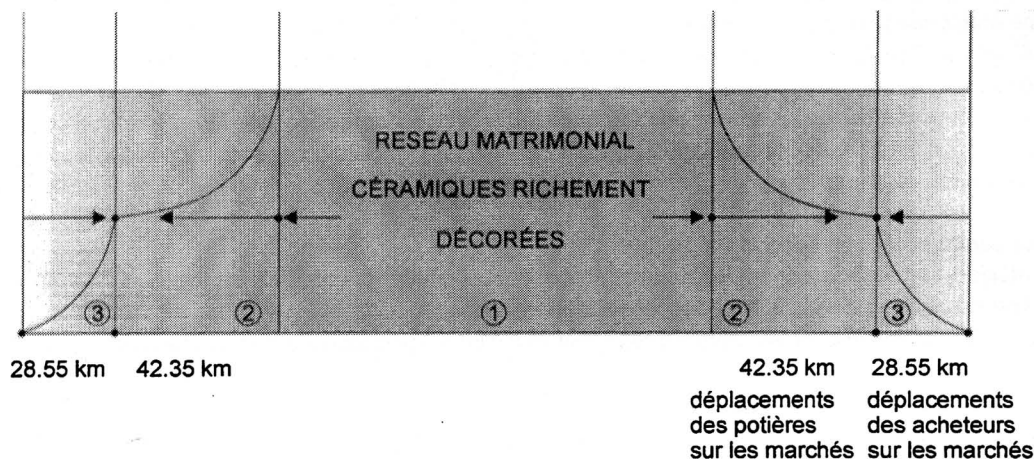


Fig. 9 Modèle général d'une distribution spatiale de poteries. 1. Zone centrale occupée par le réseau matrimonial de l'ethnie et caractérisée par des ateliers de potières et une forte proportion de récipients richement décorés. 2. Marge maximale atteinte par les déplacements des potières. 3. Extension maximale des poteries communes due à des acheteurs d'ethnies étrangères.

Ce type de structure spatiale peut être validé par les cartes de répartition en courbes de niveaux obtenues à partir des inventaires céramiques des diverses concessions (Burri 1996).

Le graphe de la figure 10 résume la construction logiciste proposée (Gardin et al. 1987; Gallay 1989).

Cette situation permet également d'affirmer que:

- la répartition des récipients richement décorés permet d'appréhender les limites extérieures des sphères matrimoniales;
- plus généralement, la répartition des poteries richement décorées, notamment la répartition des jarres de mariage, permet, archéologiquement, de ne définir qu'un groupe "ethnique", formé de plusieurs sous-groupes à tendance endogame (cultivateurs-éleveurs d'une part, castes diverses d'autre part). Un réseau marchand s'installe de manière privilégiée à l'intérieur du groupe, et donc entre les sous-groupes endogames superposés. Cette endogamie affectant les sous-groupes, doublée d'un réseau marchand se développant dans un espace ethnique, concourt à une uniformisation technologique et stylistique des céramiques produites et consommées par l'ethnie.

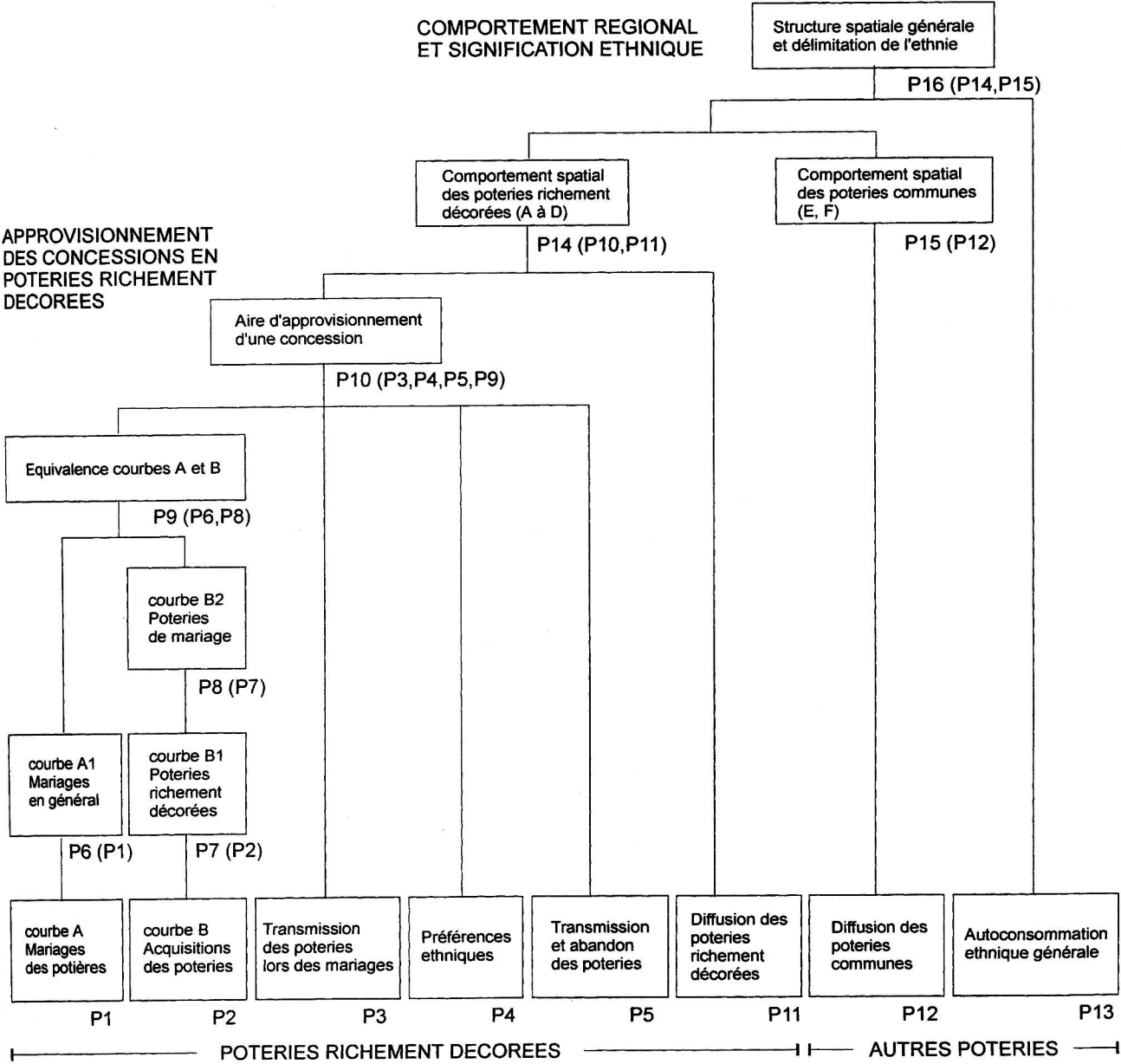


Fig. 10 Organigramme logicielle de l'étude. En bas du schéma: propositions initiales correspondant aux observations de base.

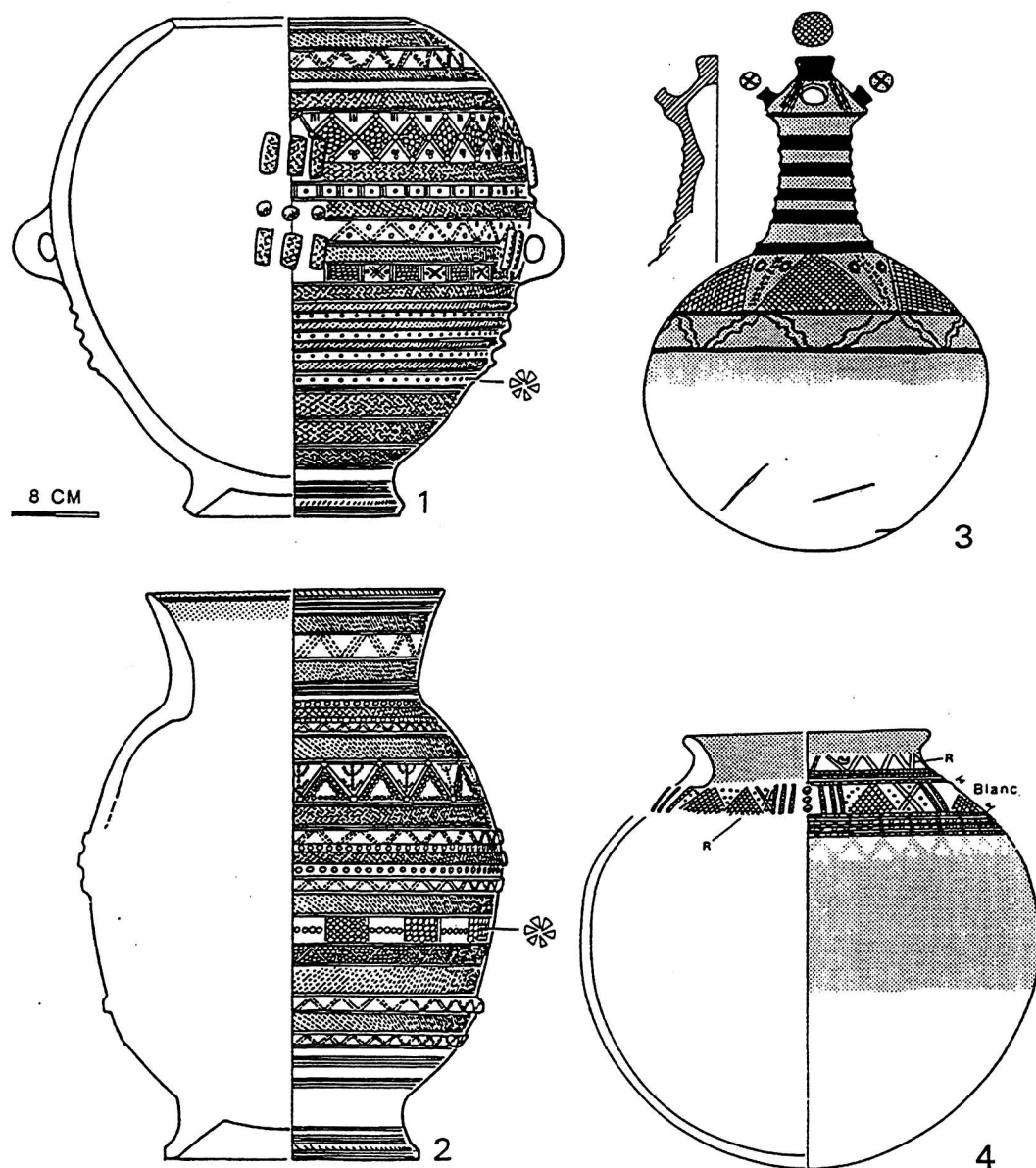


Fig. 11 Delta intérieur du Niger (Mali). Echantillon de poteries richement décorées pouvant être données à la jeune mariée. Traditions somono, sonraï et peul.

1. Sahona (Soye, Mopti). Concession de la potière Fatoumata Kayentao (Tapo). Jarre à eau richement décorée de tradition somono donnée à sa fille Mariama Tapo (Nyentao), lors de son mariage, par sa mère Fatoumata Kayentao (Tapo). Fabrication Fatoumata Kayentao (Tapo) à Sahona (forme moderne, inventaire 3004).

2. Sahona (Soye, Mopti). Concession de la potière Fatoumata Kayentao (Tapo). Jarre à eau richement décorée de tradition somono donnée à sa fille Fatoumata Kayentao (Tapo), lors de son mariage, par sa mère Mariama Kayentao (Kayentao). Fabrication Mariama Kayentao (Kayentao) à Lardé Balé (forme ancienne, inventaire 3003).

3. Aïoum (Saraféré, Niafunké). Concession de Gabo Ousmane Gaba, cultivateur sonraï. Bouteille richement décorée de tradition sonraï. Provenance inconnue.

4. Kakagnan-Peul (Dialoubé, Mopti). Concession de Amadou Kassé, Peul tisserand. Jarre à eau richement décorée de tradition peul. Fabrication Aïsseta Kassé (Kassé) à Kakagnan-Peul.

4. Conclusions

L'exemple malien développé dans ces lignes permet désormais de mieux concevoir les limites du modèle proposé par les auteurs anglophones pour expliquer la large répartition des poteries dites campaniformes et d'enrichir les explications proposées pour expliquer la situation décrite à propos du site de Noir Bois.

Nous constatons en effet que:

- des "biens de prestige" peuvent parfaitement remplir des fonctions utilitaires domestiques. C'est le cas ici des jarres de mariages destinées à conserver l'eau;
- la répartition spatiale de ces "biens de prestige" peut très bien ne pas excéder les limites de l'ethnie et rester inscrite dans une aire définie par des relations matrimoniales privilégiées;
- cette situation est propre à des "biens de prestige" ayant une valeur matrimoniale.
- Comme nous pouvons le constater, ce modèle laisse non résolue la question des mécanismes responsables de la diffusion du style céramique campaniforme à l'échelle de l'Europe.

5. Remerciements

Ces recherches ont été entreprises en étroite collaboration avec l'Institut des sciences humaines de Bamako et le Musée national du Mali, organismes aux directeurs desquels, Messieurs Klena Sanogo et Samuel Sidibé, va toute notre reconnaissance. Parmi bien d'autres collaborateurs à qui nous devons beaucoup, nous remercierons plus particulièrement Youssouf Kalapo, chef de section à l'Institut des sciences humaines, Anne Mayor et Matthieu Honegger, assistants au Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève, qui ont pris une part très active à la collecte des données sur le terrain, ainsi que l'ensemble du personnel technique et administratif du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève.

Nous mentionnerons également tout particulièrement Eric Huysecom, chargé d'enseignement au Département d'anthropologie et d'écologie et codirecteur de la Mission archéologique et ethnoarchéologique suisse en Afrique de l'Ouest (MAESAO), à qui nous devons notamment la conduite des interviews sur le terrain, interviews qui ont permis de réunir la plus grande partie des informations utilisées dans cet article.

Le financement de ces recherches a été assuré par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (requêtes 10-2242.87, 12-22704.89 et 12-36225.92), la Fondation Suisse-Liechtenstein pour les recherches archéologiques à l'étranger, la Fondation Ernst et Lucie Schmidheiny, la Fondation Sigmabet et plus particulièrement Monsieur le Dr. Hartmann P. Koechlin, consul honoraire de la république du Mali en Suisse ainsi que la Société académique de l'Université de Genève, organismes et personnalités auxquels va toute notre reconnaissance.

Bibliographie

Burri 1996

E. Burri, Traditions céramiques du Delta intérieur du Niger (Mali): un programme de cartographie automatique des composantes stylistiques. Genève: Dép. d'anthrop. et d'écologie de l'Univ. (Trav. de diplôme, non publié 106).

Ceunink 1993

G. de Ceunink, Production et consommation de la céramique: l'exemple peul et somono du Delta Intérieur du Niger. Origini: preistoria e protostoria delle civiltà antiche 17 (1993) 407-426.

Clarke 1976

D.L. Clarke, The beaker network - social and economic

models. In: J.N. Lanting, J.D. Van der Waals (ed.), Glockenbecher Symposium (Oberried 1974). Bussum/Haarlem: Fibula-Van Dishoeck, 459-477.

Gallay 1986

A. Gallay, L'archéologie demain (Paris 1986).

Gallay 1989

A. Gallay, Logicism: a french view of archaeological theory founded in computational perspective. *Antiquity* 63, 1989, 27-39.

Gallay 1990

A. Gallay, L'ethnoarchéologie, science de référence de

Gallay/Ceuninck

l'archéologie. In: T. Judice Gamito (ed.), *Arqueologia hoje*, 1: etno-arqueologia. Coloquio (Faro, 4-5 mars 1989). Faro: Universidad do Algarve (1990) 282-302.

Gallay 1991-1992

A. Gallay, Traditions céramiques et ethnies dans le Delta intérieur du Niger (Mali): approche ethnoarchéologique. *Bull. du Centre genevois d'anthrop.* 3, 1991-1992, 23-46.

Gallay 1992

A. Gallay, A propos de la céramique actuelle du delta intérieur du Niger (Mali): approche ethnoarchéologique et règles transculturelles. In: *Ethnoarchéologie: justification, problèmes, limites. Rencontres Int. Arch. et Hist.* 12 (1992) (Antibes, 17-19 oct. 1991). Juan-les-Pins: Ed. APDCA, 67-89.

Gallay 1993

A. Gallay, Recherches ethno-archéologiques sur la céramique traditionnelle de la boucle du Niger. In: *Vallées du Niger. Cat. d'exposition* (Paris, Leyde, Philadelphie, Bamako, 1993-1996). Paris: Ed. de la Réunion des musées nationaux, 294-296.

Gallay/Huysecom/Mayor/Ceunink 1996

A. Gallay, E. Huysecom, A. Mayor, G. de Ceunink, Hier et aujourd'hui, des poteries et des femmes: céramiques traditionnelles du Mali (Catal. d'exposition, Genève, Muséum d'histoire naturelle, 25 juin - 26 janvier 1997). Genève: Dép. d'anthrop. et d'écologie de l'Univ. (Docum. du Dép. d'anthrop. et d'écologie de l'Univ. 22).

Gallay/Huysecom/Mayor (à paraître)

A. Gallay, E. Huysecom, A. Mayor, Peuples et céramiques du Delta intérieur du Niger.

Gardin et al 1987

J.-C. Gardin, O. Guillaume, Q. Herman, A. Hesnard, M.-S. Lagrange, M. Renaud, E. Zadora, Systèmes experts et sciences humaines: le cas de l'archéologie (Paris 1987).

Harrison 1980

R.J. Harrison, The Beaker folk: Copper age archaeology in Western Europe (Ancient peoples and places 97) (1980).

Huysecom 1994

E. Huysecom, Identification technique des céramiques africaines. In: *Terre cuite et société: la céramique, document technique, économique, culturel. Rencontre int. d'arch. et d'hist.*, 14 (CNRS-CRA-ERA 36, Antibes, 21-23 oct. 1993). Juan-les-Pins: Eds APDCA, 31-44.

Huysecom 1991-1992

E. Huysecom, Les percuteurs d'argile: des outils de potières africaines utilisés de la préhistoire à nos jours. *Bull. du Centre genevois d'anthrop.* 3, 1991-1992, 71-98.

Huysecom/Mayor 1993

E. Huysecom, A. Mayor, Les traditions céramiques du delta intérieur du Niger: présent et passé. In: *Vallées du Niger. Cat. d'exposition* (Paris, Leyde, Philadelphie, Bamako, 1993-1996). Paris: Ed. de la Réunion des musées nationaux, 297-313.

Mayor 1991-1992

A. Mayor, La durée de vie des céramiques africaines: un essai de compréhension des mécanismes. *Bull. du Centre genevois d'anthrop.* 3, 1991-1992, 47-70.

Mayor 1994

A. Mayor, Durée de vie des céramiques africaines: facteurs responsables et implications archéologiques. In: *Terre cuite et société: la céramique, document technique, économique, culturel. Rencontre int. d'arch. et d'hist.* 14 (CNRS-CRA-ERA 36, Antibes, 21-23 oct. 1993). Juan-les-Pins: Eds APDCA, 179-198.

Meillassoux 1964

C. Meillassoux, Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire: de l'économie de subsistance à l'agriculture commerciale (Paris 1964).

Othenin-Girard 1997

B. Othenin-Girard, Le Campaniforme d'Alle, Noir Bois. Porrentruy: Société jurassienne d'émulation. *Cahiers d'archéologie jurassienne* 7 (1997).

Roux/Corbetta 1990

V. Roux, D. Corbetta, Le tour de potier: spécialisation artisanale et compétences techniques. Paris: CNRS. (Monogr. du CRA 4) (1990).

Shennan 1977

S.-J. Shennan, The appearance of the Bell Beaker assemblage in central Europe. In: R. Mercer (ed.), *Beakers in Britain and Europe: four studies. Contributions to a symposium organised by the Muro Lectureship Committee, Edinburgh University.* Oxford: B.A.R. Suppl. Series 26 (1977) 51 - 70.